

Clamart, le 24 mai 2016

Informations concernant Frangey

Dans le cadre de l'émission « Cash Investigation » diffusée le 24 mai 2016 sur France 2, il a été fait mention de quotas CO₂ attribués à la cimenterie de Frangey en 2013 et 2014. Ces quotas ont été reçus à tort.

Cette erreur a été signalée à l'administration en mars 2014 dès réception des quotas, et a été reconnue comme erreur administrative non-imputable à l'usine concernée. Non vendus, les quotas ont été conservés dans l'attente d'une régulation par l'administration, actuellement en cours.

Contrairement à ce qui a été indiqué dans l'émission, Lafarge n'a donc jamais « attendu que l'administration réclame ces quotas ». Elle les a immédiatement signalés et gelés dans l'attente de la définition par l'administration d'un mécanisme permettant leur restitution. Lafarge n'a donc reçu aucune somme d'argent à ce titre.

LafargeHolcim **regrette que ces éléments n'aient pas été pris en compte** dans le reportage et qu'il ait été donné à tort l'impression que Lafarge avait perçu une quelconque somme d'argent pour cette usine fermée.

INFORMATIONS GENERALES

A propos de Lafarge en France

Lafarge France est composée de trois activités (ciments, granulats, bétons) présentes sur l'ensemble du territoire et compte plus de 4 500 salariés répartis sur plus de 400 sites. Les ressources minérales sont extraites dans les carrières et sont issues de la valorisation de matières secondaires et du recyclage. Dans les usines et centrales, elles sont transformées pour produire ciment et béton.

Lafarge France propose aux professionnels des matériaux pour construire durablement et façonner le cadre de vie : infrastructures, hôpitaux, bureaux, logements collectifs et individuels, maisons basse consommation...

Engagées dans une démarche de développement durable, les différentes entités agissent en faveur de l'environnement, que ce soit le réaménagement des carrières, le suivi de la biodiversité ou l'économie d'énergie. Depuis 2012, cet engagement est reconnu SNB (Stratégie Nationale pour la Biodiversité) par le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer.

Des informations plus complètes sur Lafarge France peuvent être obtenues

- sur son site Internet : www.lafarge-france.fr
- sur sa page YouTube : <https://www.youtube.com/c/Lafarge-franceFr>
- sur sa page Facebook : <https://www.facebook.com/LafargeFranceOfficiel>

CONTACTS

Agence Wellcom
Caroline Pascault & Stéphanie Piere
8 rue Fourcroy – 75017 Paris
Tél : 01 46 34 60 60
E-mail : lafarge@wellcom.fr

